

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	14 ^{ème}
Nom de site	AVENUE_ROCKFELLER	Numéro	00000043U7
Adresse du site	27, boulevard Jourdan	Hauteur	R+6 (27m)
Bailleur de l'immeuble	Cité Internationale Universitaire	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Bouygues (40°, 180° et 280°) et Free (40°, 160° et 280°) présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	01/03/2021
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	05/08/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	05/09/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile situé au 27 boulevard Jourdan, (cité internationale universitaire) dans le 14ème arrondissement de Paris		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes existantes émettant sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (2G/3G/4G) par 3 antennes qui émettront sur les fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz (2G/3G/4G/5G), et l'ajout de 3 antennes émettant sur la fréquence 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 40°, 180° et 280°		
Distance des ouvrants	Accès à l'édicule à moins de 5m des antennes Fenêtres à 5m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	2G/3G/4G : 40° < 1V/m ; 180° < 1V/m ; 280° < 1V/m 5G : 40° < 1V/m ; 180° < 2V/m ; 280° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	25,48m pour les faisceaux fixes et 26,82m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	4 antennes seront fixées sur leurs mâts existants, et pour les 2 autres il est prévu d'installer un nouveau mât
Zone technique	Elle est installée sur une structure métallique existante et n'est pas visible depuis la voie publique

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 280, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

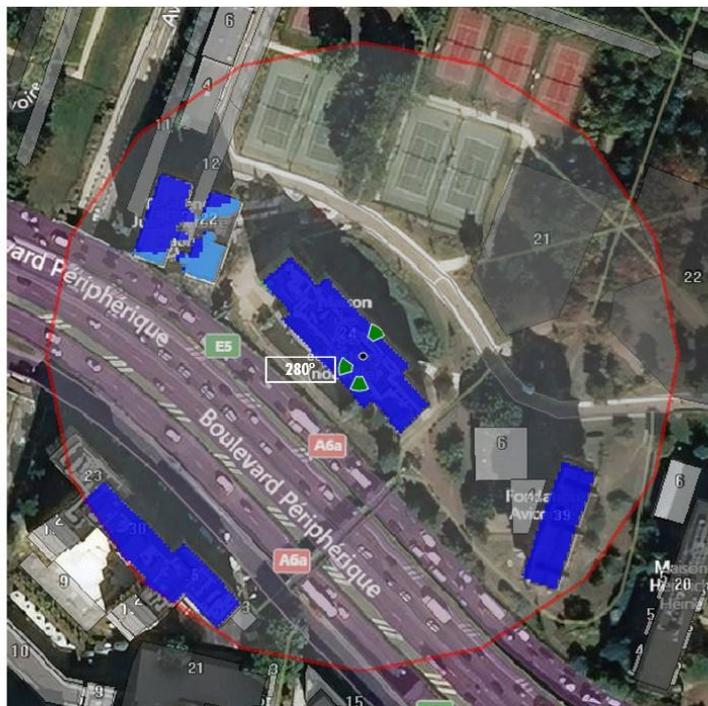
Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 40°	Azimut 180°	Azimut 280°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	28.50	16.50	25.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 280°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 40°	Azimut 180°	Azimut 280°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 1 et 2	entre 2 et 3
Hauteur (en m)	22.50	19.50	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



Vue des Azimuts

Azimet 40°



Azimet 180°



Azimet 280°

